

## ***Télémaque*, au coeur de la méthode Jacotot**

Javier Suso López

*Universidad de Granada*

### **Résumé**

Cet article analyse pourquoi le *Télémaque* a été choisi par J. Jacotot comme ouvrage de base pour servir à son système (ou méthode) d'apprendre les langues étrangères. Il dresse aussi un bref exposé des principes pédagogiques et philosophiques de sa méthode, nécessaire pour comprendre la place concédée à *Télémaque* dans son système, et examine finalement les procédés concrets qui sont proposés.

### **Abstract**

This article analyses the reasons why *Télémaque* has been chosen by J. Jacotot to be used as the basis work to his « method » for learning foreign languages. The pedagogical and philosophical principles of this method are discussed in as much as they explain the role assigned to *Télémaque* in Jacotot's system. Finally, the particular approach and procedures are examined.

### **1. La « méthode » Jacotot : fondements philosophiques et pédagogiques**

L'approche du phénomène Jacotot laisse perplexe tout lecteur non averti : jamais une école pédagogique, une manière de faire, n'avait suscité de tels espoirs parmi les populations désireuses d'accéder au savoir et à la culture. L'époque y est pour quelque chose : finies les guerres napoléoniennes, restent en place tous les principes de l'Encyclopédie et de la Révolution française, la croyance dans l'égalité des hommes, dans la fraternité, dans la liberté ; finies les charges héréditaires et le système féodal de classes, les espoirs d'une révolution dans le destin personnel s'ouvraient à chaque homme ou femme, devenant le mérite personnel le nouvel étalon où toute personne devrait être jaugée à sa juste valeur.

Jacotot croyait fermement à ces principes révolutionnaires : il les pratiquait en outre, et voulait en faire bénéficier le plus grand nombre. Il est intéressant ainsi de connaître l'« homme »<sup>1</sup>. Né à Dijon en 1770, de milieu modeste, « surdoué précoce », avocat à 19 ans (en 1789), activiste révolutionnaire, professeur à Dijon successivement de Logique, de Latin,

---

<sup>1</sup> Je réduis les données biographiques à l'essentiel puisque l'article d'Alain Vignoux, dans ce même *Documents*, s'occupe de cette question. Cf. J.-F. García (1997 : 5-32) pour une présentation détaillée de la biographie de Jacotot, et J. Rancière (1987), qui en fournit d'intéressants détails le long de son ouvrage.

de Mathématiques, docteur ès sciences (1809), il déploie une activité sans égale en faveur de l'instruction de la jeunesse :

Jacotot, doté d'une culture encyclopédique et familiarisé avec tous les genres de savoir, était devenu une espèce d'homme –orchestre des enseignements de haut-niveau. Dès lors, il était sollicité partout où se créait une chaire nouvelle (Garcia 1997 : 10-11)

Finie l'aventure napoléonienne, élu député, et ayant combattu fermement la restauration des Bourbons, Jacotot doit s'exiler en Belgique (1815), où il est réduit à gagner sa vie en donnant des leçons particulières. Après plusieurs refus, il obtient un poste de lecteur de langue française à l'université catholique de Louvain (en 1818). Il ne parle pas un mot de hollandais, et la plupart de ses élèves ne parlent pas un mot de français. En quelques mois, il réussit à apprendre le français à ses élèves. Il prononce des conférences qui font le plein des salles. Son système commence à s'étendre, certains de ses élèves devenant des disciples. Des pédagogues accourent pour voir de leurs propres yeux ce à quoi ils n'osent croire. Il étend sa méthode à n'importe quelle matière (le droit, la géographie, la musique, les mathématiques...). Ces années d'épreuves forgent son caractère ; I. Missine trace ainsi son portrait : « il était un homme tenace, quelqu'un d'intransigent et d'obstiné, avec beaucoup d'enthousiasme et peu de tact, vivant un peu à l'écart, sans se soucier d'argent ou d'honneurs. Dans ses lettres, il écrivait toujours, à titre de conclusion : « Je vous recommande surtout les pauvres » (in Van Daele 1974 : 498).

Jacotot est appuyé par une ferveur publique grandissante. Une nouvelle révolution s'annonce, celle des méthodes d'enseignement. Le moment est propice : en France, les libéraux, qui viennent de remporter un succès aux élections de novembre 1827, s'intéressent à la méthode Jacotot : une commission ministérielle est créée en France pour analyser le bien-fondé de ses propositions. Si c'était vrai son idée que nous avons tous une intelligence foncièrement identique, qui nous rend capables, à tous, hommes et femmes, de tout apprendre par nous-mêmes, pourvu que quelqu'un s'y prenne bien et nous guide de façon minimale ? Qui plus est, n'importe qui peut devenir « instructeur », « maître » ! L'enseignement universel devient une nouvelle panacée pour les pauvres : ils réussiraient avec cette méthode à acquérir ce savoir si longtemps réservé aux riches. L'essor formidable de sa méthode à la fin des années 1820 et début des années 1830<sup>2</sup> est accompagné de débats non moins envenimés, et des voix contre son système s'élèvent aussi : et si c'était une fantastique opération de marketing, un marché de dupes colossal où venaient se faire berner des petites gens crédules et bien intentionnées ? Aussitôt après la révolution de 1830, Jacotot rentre en France, mais quand le maître disparaît (en 1838), ses disciples, nombreux, et même ses fils (Henri-Victor, médecin, et Honoré, avocat) ne sont plus capables de tenir le cap : certains avaient profité de l'image de marque pour vendre des ouvrages bien éloignés de l'esprit original ; d'autres disciples, convaincus du besoin d'une flexibilisation des pratiques, s'étaient éloignés de l'école et n'étaient plus reconnus comme membres de la « société » ; l'« école » Jacotot se replie sur elle-même, à la

---

<sup>2</sup> Des écoles Jacotot sont ouvertes à Louvain, à Anvers, à La Haye, à Bruxelles, à Liège ; puis à Paris, à Lyon, à Marseille, à Metz, à Valenciennes, mais aussi dans d'autres pays européens : en Angleterre (à Londres), en « Allemagne » (en Bavière), en Autriche (à Vienne), en Russie (à Gatchina), en Espagne (à Barcelone)...

défensive de critiques et de railleries de plus en plus féroces ; et la plupart des écoles et des institutions se réclamant de son système disparaissent le long des années quarante.

Nous n'avons point ici la place de faire l'analyse (même succincte) des idées pédagogiques de Jacotot<sup>3</sup> ; nous allons juste dresser un bref exposé des principes de sa méthode, puis nous montrerons pourquoi avoir choisi *Télémaque* comme manuel pour l'enseignement de la langue étrangère ; nous examinerons finalement les procédés concrets qui y sont proposés.

Dans une formulation courte, sous forme de principes ou d'« axiomes », les conceptions pédagogiques de Jacotot ne peuvent que surprendre : « *L'intelligence est égale chez tous les hommes. C'est le lien commun de l'espèce humaine* » (Jacotot 1830 : 31), « je crois que Dieu a créé l'âme humaine capable de s'instruire seule et sans maître » (inscription sur sa tombe au cimetière Père-Lachaise) ; « il n'est point nécessaire de savoir la langue que l'élève veut apprendre » ; « *tout est dans tout* »... Quant à sa méthode, il la résume dans la phrase : « Sachez un livre, rapportez-y tous les autres » (Jacotot 1830 : X). Jacotot propose l'« émancipation intellectuelle » de tout homme, l'enseignement universel sans frais, immédiat, indiquant que n'importe quelle mère de famille peut instruire seule ses enfants... Il était très facile de tourner en ridicule ces principes, et de rejeter les idées de Jacotot au panier des escrocs, des charlatans ou des marchands d'illusions.

Cependant, au-delà des formules, se cache une pensée pédagogique qui s'inscrit dans une longue tradition philosophique. Jacotot ne prétend pas seulement, ou principalement, de faire acquérir une série de connaissances aux élèves : connaissances (lecture, géographie, musique, langues, etc.) en tout cas nécessaires. Il prétend à quelque chose de plus radical : libérer l'esprit des élèves, leur faire croire en eux-mêmes, les rendre sûrs de leurs capacités. C'est ce que Jacotot vise à travers sa formule de l'« émancipation intellectuelle » :

Être émancipé, c'est n'être plus asservi au joug funeste des explications, ni au préjugé si flétrissant de l'inégalité intellectuelle ; c'est comprendre la valeur de son âme, sa puissance et son aptitude à tous les genres d'études [...] C'est posséder la conviction qu'il n'est aucune limite posée par la nature à nos acquisitions intellectuelles, ni à notre amélioration [...] Tel est le but de l'émancipation intellectuelle et de l'enseignement universel, que l'on détériore, si on ne l'emploie que comme un moyen d'étudier, de savoir, et non pas de créer et de faire soi-même (M. Deshoullières, in Lévassier 1834 : Préface).

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre des phrases telle que : « Tout homme qui est enseigné n'est qu'une moitié d'homme » (Lettre à Lafayette, in A. Guillard 1860 : 19). C'est une méthode « socratique » qu'il propose : chacun doit trouver en lui-même (introspection) ses propres fondements de conscience, principes moraux, idées, sentiments.

---

<sup>3</sup> Nous renvoyons pour cette question à *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, de Jacques Rancière (1987), qui expose les principes de la méthode Jacotot en les étoffant de ses propres commentaires.

La méthode d'Émancipation intellectuelle a pour principe et pour but *l'étude et la connaissance par soi-même*. Puisque nos idées et nos sensations sont tout intérieures, puisque nous voyons tout en nous, c'est en nous-même que nous devons perpétuellement étudier [...]. Cette méthode n'est autre que l'application universalisée de la *Méthode d'observation*, qui nous a donné toutes nos connaissances positives, qui a épuré et fécondé toutes les sciences modernes [...]  
(A. Guillard 1860 : 18).

Mais c'est aussi par la découverte personnelle qu'on apprend ; apprendre ne consiste pas à croire ce qu'un autre connaît ou dit connaître ; apprendre, c'est apprendre par soi-même. C'est pourquoi Jacotot affirme que n'importe qui peut enseigner un autre, puisque le maître ne doit être qu'un guide : « L'Enseignement universel procède sans maître explicateur [...] Enseigner, c'est simplement diriger (Levasseur 1834 : V ).

Se cultiver soi-même comme première obligation ; aider les autres, voilà la deuxième obligation. C'est toute une conception nouvelle de l'homme qui y est proposée. Nous sommes tous foncièrement égaux les uns les autres (hommes ; et hommes et femmes); le sort de nos semblables doit nous intéresser au plus haut chef.

Une dernière formule : « l'homme est une volonté servie par une intelligence » (in A. Guillard 1860 : 19), ou bien, « qui veut, peut ». Le fondement sur lequel continue de se baser notre système scolaire est renversé : ce qu'il importe pour Jacotot, c'est de cultiver la volonté des jeunes, alors qu'on la laissait flétrir au moyen d'exercices stériles et des punitions arbitraires destinés à créer des êtres serviles, bons à rentrer dans les rangs. L'intelligence n'est qu'un moyen pour atteindre les buts que nous nous sommes fixés, et, sans la volonté de l'action, elle n'est rien, elle ne sert à rien. Le système Jacotot repose ainsi que la confiance octroyée aux possibilités des étudiants : il faut dresser et affermir leur volonté, le bien le plus précieux des hommes.

## **2. Pourquoi avoir choisi le *Télémaque* ?**

Ce partisan de l'égalité, ce révolutionnaire chevronné, cet antimonarchiste convaincu, comment a-t-il pu choisir le *Télémaque*, ouvrage destiné à l'éducation d'un prince, comme l'outil de choix sur lequel baser son enseignement (universaliste) du français? Les raisons de ce choix sont à la fois d'ordre, d'ordre moral et d'ordre stylistico-littéraire. Jacotot, ne sachant pas le hollandais, et voyant qu'un bon nombre de ses étudiants ne parlaient que le hollandais, cherche un livre bilingue, facilement accessible : « Le livre se trouva être un *Télémaque* [...] Le hasard l'avait fourni : une sorte de reconnaissance, jointe à l'impossibilité de le remplacer par un ouvrage d'une morale et d'une diction plus pures, l'a fait conserver jusqu'à ce jour, sans qu'on lui accorde néanmoins une préférence exclusive (de Séprès 1840 : V).

En effet, une version bilingue (français-hollandais) de *Télémaque* venait d'être publiée à Bruxelles. C'est donc par hasard que le *Télémaque* est choisi ; et n'importe quel autre livre aurait pu aussi bien servir : « Les premières expériences ont été faites par M. Jacotot avec le *Télémaque*. Bien que le choix du livre pris pour manuel soit indifférent, cet ouvrage a été choisi, parce que, indépendamment de son mérite littéraire, c'était un livre de faits, et qu'il était traduit dans toutes les langues ; et comme il n'y a point de raisons pour lui en préférer un

autre, on continue à s'en servir » (Levasseur 1834 : V). De fait, son ouvrage *Langue étrangère* de 1824, destiné à l'apprentissage du latin, n'utilise pas le *Télémaque* (il n'était pas traduit en latin !), mais un *Epitome historiae sacrae* en version bilingue.

Cependant, à y regarder de près dans les citations antérieures, certains mérites du *Télémaque* sont aussi mis en avant : la morale et la diction très pures, son caractère de livre de faits... Les raisons morales vont surtout être invoquées dans la justification du choix de *Télémaque*, par l'éditeur L. Babeuf :

chaque page du *Télémaque* est propre à former les lecteurs à la vertu [...]. La jeunesse des deux sexes peut donc ouvrir avec confiance le chef-d'œuvre de notre littérature, parfaitement choisi pour devenir son manuel, puisque le religieux auteur a su faire parler sans disparate à des païens une morale toute chrétienne (Babeuf 1830 : VIII),

ainsi que par ses disciples, par exemple Levasseur (« ce livre, plein d'une morale pure [...], 1834 : Préface), ou encore Perreau-Jacotot (neveu de Joseph Jacotot) qui indique que : « J'ai adopté le *Télémaque* parce que les élèves peuvent puiser des notions de religion, de morale, de mythologie, etc. » (Perreau-Jacotot 1832 : V).

Il faut dire que la « morale » du *Télémaque* venait servir les intérêts pratiques de l'école Jacotot : au coeur des violentes polémiques et affrontements contre les anti-jacotistes, les éditeurs et les disciples de Jacotot voulaient se poser comme les défenseurs de l'ordre moral et rassurer les familles : les velléités révolutionnaires de l'auteur étaient bel et bien oubliées. Il serait erroné cependant de tirer la conclusion que la mise en relief des questions morales était seulement le produit d'une opération calculée. Jacotot, dès 1823, avait développé les leçons morales qu'on pouvait tirer du *Télémaque* ; et on peut dire que le souci moral était au centre des intérêts des écoles Jacotot, au même degré que la composante culturelle traditionnelle (la mythologie classique, la géographie, l'histoire, la langue) : l'une n'allait pas sans l'autre<sup>4</sup>.

Finalement, des raisons linguistiques, stylistiques et littéraires sont mises en relief par les disciples de Jacotot pour justifier le maintien du *Télémaque*. Levasseur (voir la citation antérieure) caractérisait le *Télémaque* comme un livre de faits, d'aventures, facile à comprendre donc ; il souligne aussi l'« élégance et la simplicité » du style (Levasseur 1834 : Préface) ; l'éditeur L. Babeuf signale « la beauté du langage » dans laquelle le livre est écrit (Babeuf 1830 : VIII), qui justifient autant que les valeurs morales le choix de l'ouvrage. Le *Télémaque* sait « allier dans son style (union rare en tout temps, mais introuvable en notre siècle) l'élégance au naturel, et la richesse à la simplicité » (Babeuf 1830 : VIII). Quant à Perreau-Jacotot, il souligne que « le style en est pur ; enfin, [...] cet ouvrage se prête plus que tout autre, si l'on y cherche des sujets de composition, tels que portraits, récits, discours,

---

<sup>4</sup> Diverses leçons (la huitième, la neuvième, la onzième de la *Langue maternelle*) développent la réflexion morale : l'austérité, la sévérité, les regrets de l'ambitieux, les tentations les plus dangereuses : le plaisir, l'adulation, l'ambition... (Jacotot 1830 : 46-71).

descriptions, etc. Il faut nécessairement faire faire un fonds aux jeunes qui n'ont pas lu, et surtout aux enfans » (Perreau-Jacotot 1832 : V).

Les valeurs de *Télémaque* ont conduit sûrement au maintien du livre dans la méthode Jacotot, mais aussi à appuyer la formule parodique des anti-jacotistes : « Tout est dans tout, et tout est dans *Télémaque* ». Mais si l'on prend la formule au sérieux, comme le fait J. Rancière, on peut penser que les caractéristiques spécifiques de cet ouvrage (mises à nu par le travail concret sur *Télémaque* avec ses élèves) ont pu conduire Jacotot à la découverte de son principal principe pédagogique :

Bref, c'est un livre classique, un de ceux où une langue présente l'essentiel de ses formes et de ses pouvoirs. Un livre qui est un *tout* ; un centre auquel il est possible de rattacher tout ce qu'on apprendra de nouveau ; un cercle dans lequel on peut *comprendre* chacune de ces choses nouvelles, trouver les moyens de dire ce qu'on voit, ce qu'on pense, ce qu'on en fait. C'est là le principe premier de l'enseignement universel : il faut apprendre quelque chose et y rapporter tout le reste (Rancière 1987 : 37).

Probablement, un autre ouvrage n'aurait donné de tels résultats.

Les disciples de l'école Jacotot, dans l'application de *Télémaque* aux langues étrangères, auront à résoudre un problème délicat : les traductions du *Télémaque* n'étaient pas trop appropriées à leur nouvelle fonction (compréhension du texte français), à cause de leur style littéraire souvent rechargé ou de leurs libertés dans la traduction. C'est ainsi qu'ils entreprennent de réaliser de nouvelles traductions du *Télémaque*, strictement littérales (voir Levasseur 1834 : Préface). Mais ils n'ont nullement entrepris un travail similaire de simplification du texte de Fénelon, et n'ont pas rédigé un *Télémaque* en version facile pour le mettre à la portée des élèves. Au contraire, ils ont considéré que l'ouvrage original, écrit dans le français littéraire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, était intouchable. Il ne faut point s'y tromper : la méthode Jacotot ne prétend pas à une universalisation du savoir en réduisant les difficultés et en simplifiant les contenus ; le but final était de rendre les élèves capables de lire l'ouvrage complet en langue originale, et après le *Télémaque*, n'importe quel autre ouvrage de la littérature française.

Si des critiques se produisent, elles ne prennent pas normalement pour cible le choix du *Télémaque*, qui était hors de question. Certaines d'entre elles se situent sur un plan pédagogique, éducatif, professionnel. Nous reprenons parmi celles-ci un texte de J.-P. Gasc :

Ainsi, dans cette méthode, comme dans toute autre, un enfant est condamné à des études littéraires que son âge, sa faiblesse, ses goûts, et, quoi qu'on dise, sa capacité, rendent inopportunes. Par là sa curiosité naturelle reste sans aliments et s'éteint ; son activité et son besoin extrême de se répandre au dehors, et de se mettre en relation avec les objets qui l'entourent, et surtout avec les productions et les phénomènes de la nature, sont comprimés et détruits ; il ne peut vérifier, par la sensation ni par l'observation, les rapports qu'ont les choses entre elles, les idées qui lui viennent par intuition, par réflexion ou par méditation [...] L'enfant devient, comme dans le système classique ordinaire, un petit philosophe, et plus

philosophe sans doute, puisqu'on lui fait apprendre, examiner, méditer, analyser et recomposer les mêmes mots, les mêmes phrases, le même livre enfin, jusqu'à ce qu'il sache tout cela imperturbablement et qu'il en ait tiré toute la quintessence. Les enfants ont de la mémoire, et beaucoup de mémoire, et l'on fait à merveille de la cultiver » (Gasc 1830 : 44-46).

### 3. Comment enseigne-t-on le FLE dans la méthode Jacotot à l'aide du *Télémaque*?

Il faut dire que, hormis Jacotot lui-même quand il enseignait le français à Louvain, ou bien de Séprès qui tenait un établissement se réclamant de l'école Jacotot à Anvers (cf. Van Daele 1974), très peu de tentatives ont été faites pour enseigner le français langue étrangère dans d'autres pays<sup>5</sup>. On trouve ainsi surtout des manuels/ouvrages pour apprendre des langues étrangères : l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le latin et le grec même... Cependant, l'avantage des manuels de *Télémaque* était qu'ils servaient à apprendre les deux langues en présence. Par exemple, le manuel de Levasseur (1834), qui est destiné à des Français désirant apprendre l'espagnol, peut parfaitement être utilisé par un Espagnol pour apprendre le français : il lui suffit de suivre les conseils de méthode (présentés normalement dans la Préface), en y ajoutant cependant les règles pour la prononciation, s'il est dans une situation d'apprentissage sans maître. L'important c'est de suivre les « procédés de l'Enseignement universel ». Dans tous les cas une même méthode s'en dégage.

On distingue trois phases dans la méthode Jacotot : mnémotechnique, analyse, synthèse. Voyons dans le détail les procédés de travail que contient chacune d'elles. Le maître prend comme outil le premier livre de *Télémaque*, en version bilingue. Le premier jour, l'élève apprend par cœur le premier paragraphe, dans les deux langues. Bien sûr, le maître fait une lecture préalable du texte en langue étrangère, et c'est le texte oral que l'élève mémorise. Dans la prononciation, l'élève n'est guidé que par l'imitation de la voix du maître : Jacotot ne prévoit aucun système de prononciation figurée, procédé fréquent dans les méthodes « naturelles » du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le professeur ne corrige pas ; il ne donne aucune indication sur le degré de correction de la prononciation de l'élève<sup>6</sup>.

Après la récitation orale, l'élève écrit le texte appris par cœur, phrase après phrase. L'élève répète tous les jours sa nouvelle leçon avec celle de la veille, pour ne pas l'oublier ; au rythme d'une demi-page par jour, en un ou deux mois il aura appris le premier livre. Il continue ainsi

---

<sup>5</sup> En ce qui concerne l'Espagne, le professeur Rovira fonde une école Jacotot à Barcelone et édite un ouvrage pour y étendre la méthode (1835), mais c'est pour y enseigner l'anglais. Dans le Prologue, il indique que sa femme avait enseigné en France le français (langue maternelle) avec la « méthode Jacotot », mais on ne peut pas savoir si elle a pu enseigner le FLE dans cette école.

<sup>6</sup> On peut considérer la question de la prononciation comme « le » point faible de la méthode, sur lequel s'acharneront les adversaires. Jacotot ne s'était pas vraiment posé le problème : il avait enseigné le français (sa langue maternelle) comme langue étrangère : l'imitation de la part des élèves était donc possible. De même, son ouvrage sur la *Langue étrangère* (1824) concerne le latin : point de problème non plus. Certains de ses disciples introduiront ainsi des nouveautés quant à ce point, qui consistent surtout dans la proposition d'un système de correspondances son-graphie (par exemple, le colonel de Rotalde pour l'espagnol ou de Séprès pour l'anglais).

jusqu'à la fin du livre. Si un élève n'y arrive pas, il ne faut point le brusquer : c'est lui qui doit décider d'apprendre, au rythme qu'il décidera. La compréhension du texte ne pose en principe aucun problème, puisque l'élève a en regard la version du texte en langue maternelle.

Quand l'élève a appris le premier paragraphe, on s'assure qu'il sait bien l'orthographe de tous les mots, qu'il donnera sans hésiter. Il citera le passage [...] il nommera les grandes lettres qui commencent certains mots, il fera attention aux points, et aux virgules, aux accents, aux apostrophes, etc. S'il se trompe, ne le rectifiez pas vous-même, mais dites-lui d'ouvrir son livre et de vérifier. Qu'il écrive de mémoire, afin de se graver profondément dans l'esprit ce qu'il a appris (Levasseur 1834 : VI).

Jusqu'ici, on est dans la phase mnémonique : nous sommes ainsi face à une variante de la méthode « naturelle » ou « pratique » ; le schéma de travail repose sur le trio imitation-répétition-mémorisation, à la différence que la composante mémorisation est largement développée.

Puis viendraient les deux phases suivantes : analyse et synthèse, qui se développent de façon parallèle. Bien sûr, on n'attend pas que l'élève ait mémorisé tout le premier livre du *Télémaque* pour commencer à pratiquer les procédés des phases suivantes. Une fois une portion du texte mémorisé (quelques paragraphes), le maître commence à poser des questions à l'élève : comment on dit en français (ou en espagnol) tel mot (la *partida*), telle expression (*no podía consolarse*), telle phrase (*Calypso no conseguía consolarse de la partida de Ulises*). Toute sorte de question destinée à attirer l'attention de l'élève sur un point précis, à lui faire faire un rapprochement entre deux éléments quels qu'ils soient, puis à lui faire parcourir le texte pour trouver la réponse, est bienvenue. La mémorisation du texte doit continuer à être parfaite, et elle devait l'être puisque chaque jour la leçon commençait par la récitation du texte depuis le début. C'est ainsi qu'il suffit de commencer une phrase par le premier mot pour que l'élève puisse terminer la phrase.

Le professeur doit suivre au pied de la lettre le principe de « ne jamais rien expliquer » ; cela tue l'envie de l'élève de savoir, de chercher par lui-même, de découvrir. Si l'élève se trompe dans une réponse, on lui dit de vérifier lui-même. Il doit se rendre compte de tout par lui-même. Les questions du professeur peuvent porter sur des questions « grammaticales » ; ce n'est pas grave si l'élève trouve des explications incorrectes : « Ses observations ne seront pas toujours justes, mais sur sa route, il trouvera des jalons qui le replaceront dans le chemin pour arriver au but tant désiré » (Levasseur 1834 : VIII) : l'élève, tout seul, confirmera ses hypothèses, ou les remplacera par d'autres.

Puis, à partir d'un certain moment, le travail en classe de LE rejoint celui de la langue maternelle. Les questions concernent peu à peu l'opinion de l'élève ; des exercices d'imitation stylistique et de variation sont introduits (paraphrases, reformulation, synonymes de mots et d'expressions, etc.). Aussi, le maître fait raconter à l'élève en entier ou en partie ce qu'il connaît par coeur : « sa narration dès le début de cet exercice ressemblera à une répétition mal rendue, mais à mesure qu'il s'y habituera, il finira par n'exposer que les faits principaux, en négligeant les détails » (Levasseur 1834 : VIII). Il passe ainsi peu à peu de *répéter* à *raconter*. Les questions du professeur (procédé qui rapproche encore Jacotot de certaines méthodes



pratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui avaient décomposé le savoir en listes de questions-reponses) obligent ainsi l'élève à réaliser des opérations de brassage des mots et des expressions de tous ordres, en générant des phrases toujours nouvelles, construites par l'élève tout seul, d'abord en imitant de près, en recomposant des phrases par rapiéçage, puis en mettant en jeu sa « compétence linguistique » en germe.

Le travail sur la langue de la méthode Jacotot bouscule la tradition instituée depuis Quintilien (tradition dont Henri Besse montre la continuité dans notre société occidentale, voir Besse 2001 : 55-73), mais ne fait pas table rase : s'il élimine la partie *methodice* (destinée à l'acquisition des rudiments de la grammaire, à travers les explications grammaticales du maître, et l'apprentissage des règles), il conserve et développe précisément la partie *historice*, tout en brûlant les étapes : les exercices préparatoires à l'expression (*progymnasmata*) constituent la base du travail sur les poètes et les auteurs.

Enfin, l'élève peut aborder la lecture de tout le livre du *Télémaque*, ou de n'importe quel autre ouvrage : il est capable de comprendre sans disposer de la traduction correspondante, de parler la langue étrangère. Bien sûr, si l'objectif consiste à écrire, il faudra qu'il aborde maintenant, et seulement maintenant, l'apprentissage de la grammaire. Il faut alors prendre la grammaire la plus simple qui soit, lui faire lire les règles, et qu'il trouve des exemples de cette règle dans le texte de *Télémaque* qu'il connaît par cœur. On arrive ainsi à comprendre un des principes méthodologiques qui doit guider le travail de l'élève : « *Apprendre quelque chose et y rapporter tout le reste* : voilà le principe fondamental de l'Enseignement universel ; principe applicable à tout » (Levasseur 1834 : V).

Nous pouvons dire ainsi que, chez Jacotot, une conceptualisation grammaticale explicite n'est pas préalable ni nécessaire à l'apprentissage de la langue, comme dans la méthode traditionnelle scolaire. Elle est implicite (phase de découverte plus ou moins inconsciente), simultanée à l'apprentissage, et, optionnellement, postérieure (phase réflexive explicite). Mais aussi la méthode Jacotot s'éloigne résolument des méthodes naturelles ou pratiques antérieures. La mémorisation chez lui – qu'on lui reproche comme si dans l'institution scolaire traditionnelle cette pratique était absente ! – joue un rôle très particulier. Les éléments mémorisés constituent le dépôt à partir duquel l'élève va commencer à constituer des réseaux d'associations (grâce aux propres questions qu'il se pose ; grâce aussi aux questions du maître). Il ne s'agit donc pas du tout d'un savoir que l'élève va déverser tel quel, de façon psittacique, comme s'il s'agissait d'un automate ou d'une machine programmée. Grâce à la mémorisation du premier chapitre de *Télémaque*, l'élève étranger possède une *copia verborum*, un stock de mots, d'expressions et de phrases considérable, en très peu de temps, ce qui le place dans une situation similaire à celle d'un enfant de 6-7 ans qui possède cette langue comme langue maternelle.

Et surtout, dans les phases de l'analyse (observations ; découverte propre ou guidée) et de la synthèse (généralisation de réflexions), l'élève a procédé à un travail mental totalement nouveau, qui distingue résolument la méthode Jacotot de toutes les précédentes. Le professeur n'a rien expliqué, mais l'élève a fait des observations, et il s'est sûrement posé des questions,

il a cherché inconsciemment ou consciemment à trouver des correspondances entre langue maternelle et langue étrangère (quant au lexique, les règles de grammaire, les constructions syntaxiques), il a développé des hypothèses sur le fonctionnement de la langue ou des langues en présence, ou encore, pour le dire en termes actuels, il a commencé à construire une compétence passagère, une grammaire implicite provisoire par généralisation plus ou moins consciente d'observations<sup>7</sup>.

Ainsi, dans la méthode Jacotot, «on étudie une langue étrangère comme on apprend la langue maternelle» (F. et H. Victor Jacotot 1841 : Préface): ce sont les mêmes exercices, les mêmes phases qui sont proposées aux élèves de français langue maternelle. Dans le cas de la LE, l'apprentissage par coeur du premier livre de *Télémaque* remplace l'acquisition « naturelle », comme nous l'avons dit : une fois acquis ce dépôt langagier de base, c'est une pratique guidée (questions, réponses, répétitions, récits, observations, réflexions...) qui parachève l'apprentissage. Il est donc inexact de dire que tout le travail est axé sur la mémorisation; Jacotot reconnaît que la place de la mémorisation est très importante, et fondamentale, puisqu'elle est la première, et que « cet exercice est ennuyeux, mais il est le seul qui puisse fatiguer l'élève ; le reste n'est qu'un jeu. C'est le seul travail de pure mémoire qu'on ait à faire : ensuite on réfléchit, et la réflexion achève ce que la mémoire a commencé » (1841 : 88). L'apprentissage par coeur d'un texte possède la fonction de suppléer l'acquisition naturelle de la langue maternelle par l'enfant ; à partir de là, les procédés de développement de ce noyau linguistique sont similaires.

Avec la méthode Jacotot, les progrès des élèves étaient stupéfiants : les observateurs en revenaient émerveillés d'avoir vu ce qu'ils avaient vu. Mais il faut dire que pour Jacotot, là n'était pas l'essentiel. Comme le fait voir J. Rancière, « la *voie rapide* n'était pas celle d'une meilleure pédagogie. Elle était une autre voie, celle de la liberté [...] celle de la confiance en la capacité intellectuelle de tout être humain » (Rancière 1987 : 27). On ne peut pas appliquer la méthode Jacotot pour apprendre une langue étrangère comme un ensemble de techniques et de procédés qui améliorent le « rendement » scolaire, dans un encadrement traditionnel (un maître « savant » qui s'efforce de faire apprendre à des élèves tenus pour ignorants, qui conçoit l'acte pédagogique comme un acte de transmission des connaissances qu'il possède). La méthode Jacotot vise à créer des êtres libres qui décident d'apprendre et de découvrir eux-mêmes le savoir : « apprends le fait, imite-le, connais-toi toi-même, c'est la marche de la nature » (Jacotot 1829 : 219).

Nous voulons terminer cet article avec une affirmation de J.-F. Garcia : « Jacotot reste à reconnaître dans ce que son expérience a eu de plus radical [...] ». Peut-être que la solution à tant de défis que le système scolaire actuel doit relever, dans l'enseignement des LE aussi, consiste à revenir à une radicalité dans l'analyse des problèmes et des difficultés auxquels nous devons faire face. Et la réflexion de Jacotot peut nous aider dans cette analyse.

---

<sup>7</sup> Par exemple : «le *se* [en espagnol] se place après le verbe : *consolarse* ; la finale *-ait* en français = *-aba* en espagnol : *paseaba*, ou bien en *-ía* : *ponía* ; finale *-té* en français = *-dad* en espagnol ; le mot *a* semble appartenir au génie de la langue espagnol, car il est très fréquent : aborder dans son île : *abordar a su isla* ; accompagner ou chercher son père : *acompañar, buscar a su padre*, etc. » (Levasseur 1834)

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Sources primaires

- BABEUF, L. (1828), *Aventures de Télémaque* [...]. Lyon, Louis Babeuf. 2<sup>e</sup> éd., 1829. 3<sup>e</sup> éd., 1830.
- GUILLARD, Achille (1860), *Biographie de J. Jacotot*. Paris, chez E. Dentu.
- JACOTOT, J. (1823), *Enseignement universel. Langue maternelle*. Louvain/Dijon, Chez Victor Lagier. 7<sup>e</sup> éd., 1852, Paris, Dentu.
- (1824) : *Langue étrangère*. Louvain. 2<sup>e</sup> éd., 1829, Paris. 7<sup>e</sup> éd., 1852.
- JACOTOT, F. et H. Victor (s.d.), *Télémaque complet, précédé d'un résumé de la méthode Jacotot* [...]. Chez Mansut fils.
- (1841), *Manuel de la méthode Jacotot. Enseignement universel*. Paris, Mme. Vve. Louis Janet Libraire.
- LAROCHE, Benjamin (1832), *Traité de la méthode Jacotot*. Paris, Imp. de Félix Locquin. Contient les œuvres suivantes : *L'enseignement universel*, par B. Laroche; le *Traité de la méthode Jacotot*, par B. Laroche ; les *Lettres sur la méthode Jacotot, dite Enseignement Universel*, par M. le duc de Lévis ; *Une visite à Louvain, suivie des considérations d'un père de famille sur l'importante découverte de M. Jacotot*, par E. Boutmy.
- LEVASSEUR, J.V.C. (1834), *Enseignement universel. Télémaque français-espagnol*. Paris, Chez Mansut fils.
- PERREAU-JACOTOT (1832), *Méthode naturelle. Éléments de langue française. Premier et Second livre de Télémaque numérotés par paragraphe et par phrase. 1000 questions exploratrices*. Dijon, Douillier.
- ROTALDE, S. de (1832), *Guide complet [théorique et pratique pour apprendre sans maître la langue espagnole d'après la méthode Jacotot]*. 1832, Paris, Charpentier/Mansut.
- ROVIRA, Miguel (1835), *Tratado completo de la enseñanza universal*. Barcelona, Herederos de Roca.
- SÉPRÈS, P. Y. de (s.d.) : *Manuel complet de la langue française par la méthode Jacotot*. Paris, Vve. Dondey-Dupré, 3<sup>e</sup> éd. Nouvelle édition en 1840.

### Sources secondaires

- BESSE, Henri (2001), « Une chose est de parler français, une autre de le parler grammaticalement », in N. Maynou et M. A. Tost eds., 55-73.
- GARCIA, Jean-François (1997), *Jacotot*. Paris, PUF.
- GASC, J.-P. (1830), *Des méthodes d'enseignement en général et de la méthode Jacotot en particulier*. Paris, Louis Colas.
- MAYNOU, Neus ; TOST, Manuel A. eds. (2001), *Repères & Applications en didactique des langues*. Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona, ICE.
- MEIRIEU, Philippe (2001), *Joseph Jacotot. Peut-on enseigner sans savoir ?* Paris, Éditions PEMF.

- MISSINNE, L. (1963), *Joseph Jacotot en zijn methode van het universeel onderwijs*. [...] ( Joseph Jacotot et sa méthode de l'enseignement universel.). Louvain, Université catholique, thèse stencillée.
- RANCIÈRE, Jacques (1987), *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. Paris, Fayard.
- VAN DAELE, H. (1974), « P. Y. de la Ramée de Séprès, un adepte de l'enseignement universel, à Anvers », *Paedagogica historica*, 1974, 497-515.